



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ÉNERGIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 mars 2024

N°1671

Plan Eau : l'Etat dévoile la liste des 50 sites industriels engagés dans une démarche de sobriété hydrique

A l'occasion du premier anniversaire du Plan Eau, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie, a annoncé ce vendredi 22 mars 2024 la liste des 50 sites industriels engagés dans une démarche de sobriété hydrique et accompagnés par l'Etat.

L'industrie est confrontée aux défis de gestion de l'eau, ressource indispensable à ses activités. **L'intensification des épisodes de sécheresse a mis en exergue l'enjeu pour les entreprises de mettre en œuvre une gestion sobre et raisonnée de l'eau afin de pouvoir faire preuve de résilience face au changement climatique et de pouvoir maintenir leur capacité de production.**

Ainsi, dès le lancement du plan Eau, les acteurs industriels se sont mobilisés pour contribuer à l'effort national à travers différentes mesures. Aujourd'hui, ce sont 50 sites et 5 sites volontaires qui présentent leurs plans de sobriété hydrique. Ces sites sont d'ores et déjà accompagnés par l'Etat dans cette démarche. **Ces plans représentent à horizon 2030 160 projets allant jusqu'à 327 millions d'euros d'investissement, pour une économie d'eau de 77 millions de m³, soit 12,6 % du total des prélèvements de l'ensemble des sites engagés dans la démarche.**

En parallèle, 16 filières du Conseil national de l'industrie ont présenté des plans de sobriété hydrique, s'engageant ainsi dans plus de 100 actions pour accompagner les entreprises industrielles vers la sobriété hydrique. Ces actions permettront une meilleure connaissance des prélèvements, la sensibilisation d'un grand nombre d'acteurs industriels et au partage de bonnes pratiques, afin de contribuer à l'objectif national de 10 % d'économie d'eau à horizon 2030.

Enfin, **Christophe Béchu**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et **Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie, signent le nouveau contrat de filière du Comité Stratégique de la Filière de l'eau (CSF Eau). Composée de plus de 5 000 entreprises, la filière française de l'eau a un rôle central à jouer dans les efforts de sobriété en eau en apportant des solutions innovantes aux industriels ainsi qu'aux collectivités territoriales. Portant sur la période 2024-2028, le contrat de la filière s'articule autour de cinq axes : résilience des territoires, qualité de l'eau, compétences et attractivité, accompagnement des autres filières, export.

A cette occasion, **Roland Lescure** a déclaré : « L'eau est une ressource précieuse qu'il nous faut préserver et l'industrie prend sa part dans un deal gagnant-gagnant avec l'Etat. C'était un engagement du Gouvernement : nous avons aujourd'hui 50 sites industriels, et même 55, parmi les plus grands consommateurs d'eau, qui s'engagent pour investir dans leur sobriété hydrique. L'Etat sera là pour les accompagner, pour aller vite car il y a urgence. Economie et écologie se réconcilient ici, pour une industrie plus verte et plus résiliente. »

[Lien vers le dossier de presse](#)

Contact presse :

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 46 19 – presse@industrie.gouv.fr